

# A

## nnexe 1

### CALENDRIER DU PREMIER TOUR DE SCRUTIN - ÉLECTIONS À LA COMMISSION PARITAIRE NATIONALE COMPÉTENTE À L'ÉGARD DES CONSEILLERS D'ADMINISTRATION SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE ET INTENDANTS UNIVERSITAIRES

OPÉRATIONS	DATE ET HEURE
Date limite pour le dépôt des listes de candidats et des maquettes des bulletins de vote Date limite pour le dépôt des professions de foi sur support papier et électronique (disquette format PDF ou Word)	13 janvier 2004 à 9 h
Affichage de la liste des organisations syndicales admises à participer au premier tour de scrutin à l'administration centrale et dans les rectorats	13 janvier 2004 au soir
Ouverture des plis contenant les professions de foi	14 janvier 2004 à 9 h 30
Date limite d'affichage des listes définitives de candidats dans les sections de vote	16 février 2004
Date limite d'affichage des listes électorales dans les sections de vote	16 février 2004
SCRUTIN	9 mars 2004 de 9 h à 17 h
Recensement des votes émis par correspondance dans les sections de vote Établissement des procès-verbaux de recensement par les présidents de section de vote Transmission immédiate des plis et des procès-verbaux aux bureaux de vote spéciaux chargés du dépouillement	À l'issue du scrutin
Transmission du nombre des inscrits et des votants recensés par les bureaux de vote spéciaux à l'administration centrale (bureau DE B1) Constatation du quorum par les bureaux de vote centraux	Au plus tard le 12 mars 2004
Proclamation des résultats à l'administration centrale	30 mars 2004

## **A**nnexe 2

### **CALENDRIER EN CAS DE SECOND TOUR - ÉLECTIONS À LA COMMISSION PARITAIRE NATIONALE COMPÉTENTE À L'ÉGARD DES CONSEILLERS D'ADMINISTRATION SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE ET INTENDANTS UNIVERSITAIRES**

<b>OPÉRATIONS</b>	Lorsqu'aucune liste n'a été déposée par les organisations syndicales représentatives au 1er tour	Lorsque le quorum requis n'est pas atteint
Date limite pour le dépôt des listes de candidats et des maquettes des bulletins de vote Date limite pour le dépôt des professions de foi	20 janvier 2004 à 9 h	5 avril 2004
Affichage de la liste des organisations syndicales admises à participer au premier tour de scrutin à l'administration centrale et dans les rectorats	20 janvier 2004 au soir	5 avril 2004
Ouverture des plis contenant les professions de foi	21 janvier 2004 à 9 h	6 avril 2004 à 9 h
Date limite d'affichage des listes définitives de candidats dans les sections de vote	16 février 2004	20 avril 2004
Date limite d'affichage des listes électorales dans les sections de vote	16 février 2004	20 avril 2004
<b>SCRUTIN</b>	9 mars 2004 de 9 h à 17 h	11 mai de 9 h à 17 h
Recensement des votes émis par correspondance dans les sections de vote Établissement des procès-verbaux de recensement par les présidents de section de vote Transmission immédiate des plis et des procès-verbaux aux bureaux de vote spéciaux chargés du dépouillement	À l'issue du scrutin	À l'issue du scrutin
Transmission du nombre des inscrits et des votants recensés par les bureaux de vote spéciaux à l'administration centrale (bureau DE B1) Constatation du quorum par les bureaux de vote centraux	Au plus tard le 12 mars 2004	Au plus tard le 14 mai 2004
Proclamation des résultats à l'administration centrale	30 mars 2004	25 mai 2004

**A**nnexe 3**MODÈLE DE BULLETINS DE VOTE - FORMAT 14,85 X 21 CM****ÉLECTIONS À LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE NATIONALE  
DES CONSEILLERS D'ADMINISTRATION SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE  
ET INTENDANTS UNIVERSITAIRES**

SCRUTIN DU 9 MARS 2004

LISTE PRÉSENTÉE PAR

CONSEILLER D'ADMINISTRATION SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE  
HORS CLASSE

-

-

-

-

CONSEILLER D'ADMINISTRATION SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE  
CLASSE NORMALE

-

-

-

-